
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT NO 11 DE LA FCEI RELATIVEMENT À LA
DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À
L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**

R-4008-2017

Application rétroactive de l'article 13.2.2.2

Question 1

Référence :

- (i) B-0742, p. 4
- (ii) B-0742, p. 5
- (iii) B-0742, p. 8
- (iv) B-0742, pp. 9 et 10, tableaux 2 à 4
- (v) Guide des modalités d'application des mesures d'exemplarité de l'état, mars 2022.
P. 11
(https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/institutions/Mesures_exemplarite_Etat-PEV.pdf)

Préambule :

(i)

« La méthodologie qui a été préconisée par Énergir dans le cadre de ce mandat est un sondage quantitatif administré par la firme SOM en ligne et par téléphone du 28 avril au 24 mai 2022. Un échantillon de 2 549 clients actifs, impliqués dans la prise de décision en ce qui concerne les choix énergétiques ou les choix financiers de leur bâtiment ou supportant la décision, a été interrogé. Le questionnaire utilisé est déposé en annexe du présent document. »

(ii)

« Les résultats de ce sondage sont indéniables et permettent à Énergir de constater le rôle crucial du critère du coût de l'énergie lors de la prise de décision d'une source d'énergie de ses clients. Les répondants étant invités à se prononcer sur les critères qui influenceraient le plus leur

décision s'ils avaient à choisir une source d'énergie (toutes les sources étant disponible) indiquent spontanément le coût comme étant un facteur considéré (69 %).»

[Nous soulignons.]

(iii)

« Bien que pour un client consommant actuellement du gaz naturel, le frein au niveau de la modification de ses équipements ne soit pas une considération lorsqu'il choisit ou non de consommer du GNR, il n'en demeure pas moins que l'impact sur sa facture est très important pour ce dernier. Or, pour optimiser la demande volontaire, le prix du GNR doit se situer de façon compétitive avec l'alternative la plus répandue, l'hydroélectricité.

Les tableaux 2 à 4 montrent une estimation de la proportion des volumes d'Énergir affichant une position concurrentielle favorable face à l'électricité en fonction de différents scénarios de prix du GNR et en fonction de différents pourcentages de consommation de GNR. Il est bien entendu que tous ces volumes ne seront pas nécessairement convertis au GNR, mais les résultats obtenus permettent d'avoir un ordre de grandeur du potentiel des ventes. »

[Nous soulignons.]

(v)

« A) Date probable de mise en chantier : d'ici le 31 décembre 2030

- **Au moins 80 %** des **BEC** (en GJ ou kWhéq) sont assumés par une ou plusieurs **sources d'énergie renouvelable**.

- Le reste des BEC, **20 % ou moins**, est comblé par un ou plusieurs combustibles fossiles. »

Questions :

- 1.1 La référence (i) indique que le questionnaire du sondage mené par SOM est présenté à l'annexe 1. L'étude de ce questionnaire permet de constater que plusieurs informations relatives à ce sondage ne sont pas rapportées dans la preuve. Veuillez produire les résultats complets du sondage tels que communiqués par SOM à Énergir.
- 1.2 Relativement à la référence (ii), veuillez confirmer que l'importance du coût dans les choix énergétiques des clients s'applique non seulement à l'arbitrage entre le GNR par rapport à l'électricité, mais également au GNR par rapport au gaz naturel fossile pour la portion de la consommation des clients qui n'est pas soumise à une exigence de carboneutralité.

- 1.3 Relativement à la référence (iii), veuillez indiquer sur quoi Énergir se base pour affirmer que la clientèle considère l'électricité comme l'alternative au GNR plutôt que le gaz naturel fossile.
- 1.4 Relativement à la référence (iii), veuillez confirmer que pour un client qui ne change pas ses équipements, la comparaison entre le coût du GNR et l'électricité est peu pertinente dans son de consommer ou non du GNR.
- 1.5 Veuillez confirmer que la comparaison entre le coût du GNR et l'électricité est davantage pertinente lorsqu'un client désirant ou devant consommer une énergie renouvelable doit choisir ses équipements énergétiques.
- 1.6 Veuillez présenter les résultats de la série de questions Q_4 par segment de marché.
- 1.7 Veuillez indiquer quelle est la différence entre les segments affaires A, affaires B, affaires C et affaires GE de la variable Q_SEGMENT.
- 1.8 Veuillez présenter les résultats aux questions Q_11, Q_12 et Q_13 du sondage SOM par segment de marché.
- 1.9 Relativement à la référence (v), veuillez présenter un tableau additionnel (ci-après nommé « tableau 5 ») où le GNR représente 80 % de la consommation de gaz naturel.
- 1.10 Veuillez présenter l'ensemble des hypothèses de prix et autres utilisées pour les fins de la préparation des tableaux 2 à 4 (iv).
- 1.11 Relativement à la référence (iv), veuillez indiquer si les tableaux 2 à 4 tiennent compte du coût des équipements. Sinon veuillez refaire ces tableaux ainsi que le tableau 5 en incluant ces coûts.
- 1.12 Relativement à la référence (iv), veuillez indiquer si les tableaux 2 à 4 tiennent compte des tarifs proposés au 1^{er} octobre 2023. Sinon veuillez mettre à jour ces tableaux ainsi que le tableau 5 pour tenir compte de ces tarifs.
- 1.13 Veuillez produire les tableaux 2 à 4 (iv) ainsi que le tableau 5 pour la clientèle biénergie.
- 1.14 Relativement au tableau 4, veuillez ajouter une ligne présentant le nombre total de clients dans chacun des marchés et une ligne pour un prix du GNR égal au prix du gaz réseau.
- 1.15 Veuillez expliquer pourquoi le nombre de clients présentés dans le tableau 4 est plafonné à 44 075 et, le cas échéant, pourquoi le nombre de clients est plafonné dans les autres marchés également.